

AVIS

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé communique :

Les inscriptions à l'épreuve écrite du Certificat de capacité pour effectuer des prélèvements sanguins se dérouleront du **lundi 27 avril 2026 au samedi 30 mai 2026**.

Peuvent faire acte de candidature les personnes titulaires d'un des titres ou diplômes permettant d'exercer la profession de technicien de laboratoire, ainsi que les personnes remplissant les conditions prévues à l'article R.6211-8 du code de la Santé Publique

date limite de retrait et de dépôt des dossiers:
samedi 30 mai 2026

Date de l'épreuve écrite
Jeudi 11 juin 2026

Les dossiers doivent être transmis **par** :

= **voie postale le samedi 30 mai 2026 dernier délai**, (le cachet de la poste faisant foi) à :

**AGENCE REGIONALE DE SANTE
Centre d'Affaires AGORA
ZAC de l'Etang Z'Abriocot - Pointe des Grives
Direction de l'Offre de Soins et de l'autonomie
Certificat de capacité de prélèvements sanguins
CS 80656
97263 FORT DE France CEDEX
ou**

= **Par mail** : patricia.nitharum@ars.sante.fr , le 30 mai 2026 à 23h59 dernier délai

Tout dossier incomplet sera rejeté

Les candidats doivent être domiciliés, ou être en formation ,ou travaillant en Martinique

Pour toutes informations complémentaires :

Téléphone : 0596.39.43.27 du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures

Site de l'ARS : www.ars.martinique.sante.fr - rubrique examens et concours

Siège

Centre d'Affaires « AGORA »

CS 80656

97263 FORT DE FRANCE CEDEX

Tél : 05.96.39.42.43 (standard accueil)

Mél : patricia.rimbert.nitharum@ars.sante.fr

Site Internet : www.ars.martinique.sante.fr/